



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 20

Nombre de suffrages : 21

Date de convocation

10/04/2026

Date d'affichage

10/04/2026

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-six, le seize avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique.

Etaient présents :

Mme ARRIBE Isabelle, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, Mme BRUMAUD Véronique, M. CHABROUT Guy, M. DEQUIDT Alain, M. DUBOURTHOUMIEU Joël, M. DUPREY Pascal, Mme FITAS Isabelle, Mme GOUAILLARD Martine, M. LARRAS Henri, Mme LEMAGNEN Elianne, Mme LEURIDAN Corinne, Mme MAURIN Marina, M. MILANI Stéphane, M. ROCCA Enzo, Mme TISIOT Marie-Antoinette, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLACAMPA Martine, Mme WEISS Myriam

Procuration(s) :

M. BOURDAA Philippe donne pouvoir à M. DUBOURTHOUMIEU Joël, M. CHANGEAT Yves donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Daniel, Mme LAMBLIN Mélie donne pouvoir à Mme VILLACAMPA Martine

Etai(ent) absent(s) :**Etai(ent) excusé(s) :**

M. BOURDAA Philippe, M. CHANGEAT Yves, Mme LAMBLIN Mélie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme MAURIN Marina

Numéro interne de l'acte : DEL_2026_017**Objet : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2025 au BP 2026**

Madame la Maire expose qu'après le vote du compte financier unique de l'exercice 2025, il convient de procéder à l'affectation des résultats au budget prévisionnel (BP) 2026.

La réglementation oblige à d'abord couvrir le besoin de financement de la section d'investissement de 246 082,50 € constaté au compte financier unique 2025 par l'excédent dégagé à la section de fonctionnement du même compte financier unique. Le surplus (1 147 065,81 €) peut être affecté en réserve au compte 1068 et/ou en recettes de fonctionnement au chapitre 002.

Il est proposé l'affectation des résultats suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de :

246 082,50 €

2°) – le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté au chapitre budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté », soit la somme de :

1 147 065,81 €

CECI ETANT EXPOSE,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE l'affectation des résultats de l'exercice budgétaire 2025 au budget primitif 2026 telle que proposée.

VOTE : Adoptée à l'unanimité (Pour : 21, Contre : 0, Abstention : 0)

Pour : M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, Mme BRUMAUD Véronique, M. CHABROUT Guy, M. DEQUIDT Alain, M. DUBOURTHOUMIEU Joël, M. DUPREY Pascal, Mme GOUAILLARD Martine, M. LARRAS Henri, Mme LEMAGNEN Elianne, Mme LEURIDAN Corinne, Mme MAURIN Marina, M. MILANI Stéphane, M. ROCCA Enzo, Mme TISIOT Marie-Antoinette, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLACAMPA Martine, Mme WEISS Myriam, M. BOURDAA Philippe (représenté par M. DUBOURTHOUMIEU Joël), M. CHANGEAT Yves (représenté par M. BONNASSIOLLE Daniel), Mme LAMBLIN Mélie (représentée par Mme VILLACAMPA Martine)

Contre :

Abstention :

N'ont pas pris part au vote : Mme ARRIBE Isabelle, Mme FITAS Isabelle

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à NAY

Le Maire,

Monique TRIEP-CAPDEVILLE

Signé MTC